

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

IP/C/W/548/Add.1
21 octobre 2010

(10-5479)

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

BESOINS PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE COOPÉRATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Communication du Rwanda

Addendum

Le présent document contient des renseignements supplémentaires que la délégation du Rwanda a fait parvenir au Secrétariat dans une communication datée du 19 octobre 2010. La précédente communication du Rwanda sur ses besoins prioritaires en matière de coopération technique et financière est complétée par l'Annexe 2 ci-après. L'Annexe 2 brosse à grands traits le projet proposé pour le développement du Rwanda et le renforcement de ses capacités en matière de propriété intellectuelle, en vue de traduire l'évaluation des besoins en un projet d'assistance technique concret.

ANNEXE 2

MODELE DE CALENDRIER INDICATIF DU PROGRAMME

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE IDENTIFIÉS	PRINCIPALES ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS	PRINCIPAUX ORGANISMES NATIONAUX	CALENDRIER PRÉVISIONNEL PROVISoire	ÉVENTUELS PARTENAIRES DE DEVELOPPEMENT
<p>Projet n° 1: Mise en œuvre de la politique en matière de PI et harmonisation du cadre juridique</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation des décideurs aux concepts relatifs aux DPI, à l'Accord sur les ADPIC et aux conventions internationales en matière de propriété intellectuelle (y compris les obligations, flexibilités, sauvegardes et exceptions applicables au Rwanda) et aux meilleures pratiques d'autres pays. 2. Création de capacités de formation, de recherche et d'analyse pluridisciplinaires sur la politique en matière de propriété intellectuelle dans les milieux universitaires. 3. Élaboration de politiques et de procédures de gestion de la propriété intellectuelle destinées aux universités et aux instituts de recherche nationaux. 4. Assistance technique portant sur les textes d'application de la Loi régissant les savoirs traditionnels et les expressions du folklore. 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un "Forum national sur la politique en matière de propriété intellectuelle", destiné à réunir les parties prenantes concernées aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental dans le cadre du processus d'élaboration des politiques. Ce forum devrait élaborer la première version d'un projet de loi sur les savoirs traditionnels. • Activités de formation intensive destinées à générer des capacités suffisantes pour l'élaboration d'une politique nationale en matière de propriété intellectuelle, reposant sur une bonne compréhension des questions de propriété intellectuelle, des conventions internationales en la matière et de leurs incidences sur les objectifs du développement national du Rwanda. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère du commerce et de l'industrie • Ministère de la justice • Ministère de la santé • Ministère de l'agriculture • Bureau des services d'enregistrement • Conseil national de la science et de la technologie du Rwanda • Institut de science et technologie de Kigali • Office rwandais du développement de l'agriculture. • Représentants de la société civile et du secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les activités relevant du Projet n° 1 doivent commencer au plus tôt et s'achever en juillet 2012 • Une phase supplémentaire d'assistance technique et financière peut s'avérer nécessaire après juillet 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> • OMPI (sur la formation à la propriété industrielle et le développement d'une stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle) • OMC (pour la préparation et la mise en œuvre d'activités de formation à la politique en matière de propriété intellectuelle) • OMC (faciliter la participation du Rwanda au Conseil des ADPIC) • UNESCO (sur la politique générale et la législation concernant les droits d'auteur, les droits connexes et les savoirs traditionnels) • OMS (sur les brevets et la réglementation de santé publique) • FAO (sur la politique générale et la législation dans le domaine des indications géographiques et de la protection des obtentions végétales)

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE IDENTIFIÉS	PRINCIPALES ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS	PRINCIPAUX ORGANISMES NATIONAUX	CALENDRIER PRÉVISIONNEL PROVISOIRE	ÉVENTUELS PARTENAIRES DE DEVELOPPEMENT
		<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités de recherche, d'analyse et d'enseignement dans les Universités. 			<ul style="list-style-type: none"> Centre international pour le commerce et le développement durable (politique en matière de PI et de développement durable) CNUCED (sur le transfert des politiques technologiques) CdP-CDB (sur la politique et la réglementation de l'accès au partage des avantages)
<p><u>Projet n°2:</u> Utilisation de la PI en faveur du développement, en encourageant l'innovation, la créativité et le transfert de technologie</p>	<ol style="list-style-type: none"> Améliorer l'information et la sensibilisation des PME en matière de propriété intellectuelle, en ciblant les industries créatives (droit d'auteur et droits connexes), l'agriculture (variétés végétales, marques, indications géographiques) et le secteur manufacturier (marques et brevets). Identification de la valeur économique potentielle des industries culturelles et créatives nationales. Mettre en place un organisme de gestion collective du droit d'auteur pour gérer les droits des auteurs et créateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des PME, du personnel assurant la gestion du service d'information sur les brevets, des chercheurs des universités et du secteur privé et des praticiens du droit (en tant qu'agents de brevets potentiels) à la recherche dans les bases de données sur les brevets et à la lecture de la documentation concernant les brevets. Conception et mise en œuvre d'un service d'information sur les brevets en ligne permettant tous types de recherches, implanté au RDB/Bureau des services d'enregistrement et, éventuellement, sur 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère du commerce et de l'industrie Ministère du tourisme Bureau des services d'enregistrement Ministère des sports et de la culture Associations du secteur privé représentant les PME Société privée des auteurs (Société rwandaise des auteurs) Institut de la science et de la technologie de Kigali Institut de recherche scientifique et technologique 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les activités relevant du Projet n° 2 doivent commencer dès que possible et s'achever en juillet 2012. Une phase supplémentaire d'assistance technique et financière peut s'avérer nécessaire après juillet 2012. 	<ul style="list-style-type: none"> OMPI OMC ORAPI OEB (services d'information sur les brevets) ONUDI CNUCED (sur les politiques de transfert de technologie) ICTSD Banque mondiale Commission européenne USAID UNESCO

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE IDENTIFIÉS	PRINCIPALES ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS	PRINCIPAUX ORGANISMES NATIONAUX	CALENDRIER PRÉVISIONNEL PROVISOIRE	ÉVENTUELS PARTENAIRES DE DEVELOPPEMENT
		<p>d'autres sites, et fondé sur les bases de données mondiales sur les brevets.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude destinée à évaluer la possibilité de doter le Bureau des services d'enregistrement de ressources supplémentaires limitées dans le domaine des recherches et des examens techniques en vue de soutenir l'enregistrement des brevets et la diffusion des informations techniques brevetées. • Soutien aux services d'assistance en matière de gestion de la propriété intellectuelle et de transfert de technologie. • Améliorer l'enseignement et la formation au niveau des premier et deuxième cycles universitaires dans le domaine de la propriété intellectuelle. • Perfectionnement des compétences professionnelles des avocats en matière de PI 			

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	BESOINS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE IDENTIFIÉS	PRINCIPALES ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS	PRINCIPAUX ORGANISMES NATIONAUX	CALENDRIER PRÉVISIONNEL PROVISoire	ÉVENTUELS PARTENAIRES DE DEVELOPPEMENT
<p>Projet n° 3: Renforcement du régime mis en place pour assurer le respect et la réglementation de la propriété intellectuelle</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration de l'information des consommateurs et sensibilisation du public aux DPI. 2. Formation et qualification des mandataires et des agents appartenant aux secteurs public et privé. 3. Formation des organismes chargés d'assurer le respect des droits et des organisations de détenteurs de droits aux concepts des DPI, à la législation nationale en la matière et aux stratégies destinées à assurer le respect des DPI. 4. Assurer l'accès du Département rwandais des douanes et des droits d'accise et de l'Office national rwandais de la normalisation à des registres nationaux de la propriété intellectuelle mis en réseau et informatisés. 5. Renforcement de la coopération avec les autorités étrangères chargées d'assurer le respect des DPI dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon et le piratage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception, mise en œuvre et suivi de campagnes d'information et de sensibilisation au sujet des DPI visant des publics variés. • Programmes de formation dans des domaines liés aux procédures d'examen et au contentieux en matière de brevets, destinés aux avocats, aux ingénieurs et aux scientifiques. • Formation des autorités chargées d'assurer le respect des DPI et des organisations de détenteurs de droits, comprenant des cours, une formation sur le lieu de travail, des voyages d'étude et une formation de formateurs. • Formation des autorités judiciaires dans les domaines de la propriété intellectuelle et de la gestion des affaires, comprenant des cours de formation, des séminaires et des voyages d'étude. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau des services d'enregistrement • Département des douanes et des droits d'accise auprès de l'Administration fiscale rwandaise • Police nationale • Office national de la normalisation du Rwanda • Chambre commerciale de la Cour suprême rwandaise • Associations du secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les activités relevant du Projet n° 3 doivent commencer au plus tôt et s'achever en juillet 2013. • Une phase supplémentaire d'assistance technique et financière peut s'avérer nécessaire après juillet 2013. 	<ul style="list-style-type: none"> • OMPI • OMD • INTERPOL • Office de la PI et service des douanes du Royaume-Uni • UNESCO • Banque mondiale (sur l'infrastructure douanière) • Commission européenne • USAID